

# Soutenir l'accession à la propriété des primo accédants – Le dispositif Passeport pour l'accession



## Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise

Anne PETERTIL

Service Etudes et Aménagement, Habitat, Urbanisme et  
Prévention des risques  
25 rue de la Gare- Oulmes  
85 420 RIVES D'AUTISE  
Tel : 02 51 50 48 80  
[etudes.techniques@cc-vsa.com](mailto:etudes.techniques@cc-vsa.com)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise a mis en place une subvention appelée « Passeport pour l'accession » pour aider les ménages modestes à accéder à la propriété par le biais d'une location-accession d'un logement neuf.

### TYPE D'AIDE

Subvention/prime

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes Vendée Sèvre Autise

### TYPE DE BENEFICIAIRES

Ménages primo-accédants

### CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Être primo-accédant au sens du PTZ,
- Respecter les plafonds de ressources PSLA,
- Réaliser un projet de location-accession d'un logement neuf par l'intermédiaire d'un bailleur social sur le territoire de la Communauté de Communes,
- Occuper ce logement à titre de résidence principale.

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Aide forfaitaire de 1 500 €.

### PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Communes

### ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Objectif de 3 logements par an.  
Crédit de la CC VSA de 4 500 € par an.